

TOUT SAVOIR SUR LES TAXES JUSTES POUR AUGMENTER LE BUDGET DE L'UE

Bien que particulièrement alarmant, le dernier rapport du GIEC rappelle que « [nous disposons collectivement de suffisamment de connaissances, d'outils et de capitaux mondiaux](#) » pour faire face à l'urgence climatique. Ce qui nous manque aujourd'hui, et les attaques de la droite à l'encontre du Pacte vert européen le soulignent, c'est de la volonté politique. Et c'est également le cas dans le domaine de la fiscalité : les investissements nécessaires pour réaliser la transition écologique sont immenses ([1 000 milliards d'euros par an pour atteindre les objectifs de 2030](#)) et ceux réalisés jusqu'à présent ne sont pas à la hauteur des enjeux. En Europe, cela fait plus de dix ans que la taxe sur les transactions financières a été proposée, mais face à l'opposition des États rien n'a été fait. Pire, certains impôts qui permettaient de rééquilibrer les richesses, comme l'Impôt sur la fortune (ISF) en France, ont tout bonnement été supprimés au niveau national. Pour être à la hauteur de ses ambitions climatiques et sociales, l'Union européenne a, aujourd'hui, besoin de la mise en place d'une fiscalité juste.

« Comment peut-on encore légitimer des niveaux de fortune aussi concentrés dans les mains de quelques-uns quand, par exemple, un tiers des Français·e·s vit avec 100 euros après le 10 du mois ? Et, surtout, comment peut-on accepter que plus une personne est riche, moins elle paye d'impôts ?

De nombreux appels émergent en Europe et dans le monde pour faire (enfin) contribuer les grandes multinationales et les plus riches, tant ils accumulent des fortunes colossales sans payer leur juste montant d'impôt. Ce sont des économistes parmi les plus renommé·e·s qui y invitent. »
David Cormand



« Dans un monde en crise où chaque milliard compte pour aider les plus fragiles et répondre au défi climatique et environnemental, laisser perdurer de telles distorsions de traitement est criminel. L'Union européenne doit d'urgence replacer la question fiscale au centre du débat politique, non pas pour taxer plus mais pour taxer mieux et offrir un nouveau contrat social aux citoyen·ne·s »

Claude Gruffat



europeecologie.eu
[euroecolos](https://twitter.com/euroecolos)
[@europeecologie](https://www.instagram.com/europeecologie)

CONTEXTE

Si l'inégalité des richesses s'accroît depuis des décennies dans la plupart des économies mondiales, la pandémie puis la crise énergétique n'ont rien arrangé « [en touchant de manière disproportionnée les ménages à faibles revenus, ainsi que les travailleurs les plus jeunes, les moins qualifiés et les femmes](#) ». Dans le même temps, d'après Oxfam, « [les 1 % les plus riches ont capté près de deux fois plus de richesses que le reste de l'humanité](#) ». D'ailleurs, la pandémie a même fait émerger [un nouveau milliardaire toutes les 30 heures](#), pendant que des millions sombraient dans la pauvreté.

Dans un esprit de justice redistributive, on pourrait imaginer que plus on est riche et plus on est taxé. Dans les faits, en France, il n'en est rien : « [pour les foyers très riches, l'impôt est régressif. Le taux effectif payé par les 0,1 % les plus fortunés diminue à mesure que l'on grimpe dans l'échelle des revenus, passant de 46 % à l'entrée de cette population à 26 % pour les 75 foyers du sommet de la pyramide](#) ».

Par ailleurs, non seulement les ultrariches ont gagné plus, mais ils ont aussi pollué plus, avec les conséquences que l'on connaît pour le reste de l'humanité. Une étude souligne, en effet, que le [mode de vie des 0,5 % les plus aisés émet autant de CO₂ que celui des 50 % les plus pauvres, au niveau mondial](#).

Fiscalité et politiques climatiques et environnementales sont donc étroitement mêlées. Les impôts collectés via les taxes peuvent être employés pour financer des politiques publiques de transition juste comme la rénovation des bâtiments, par exemple. Or, aujourd'hui, le budget de l'Union européenne est ridiculement faible et provient à 75 % des contributions des États membres. Seuls 25 % du budget proviennent de ses « ressources propres », c'est-à-dire ses propres recettes fiscales : c'est un véritable enjeu démocratique pour le Parlement européen de reprendre le contrôle sur sa fiscalité. Un renforcement du budget de l'Union européenne permettrait de financer ses ambitions climatiques, de rembourser l'emprunt du plan de relance et d'assurer plus de justice fiscale en faisant payer celles et ceux qui échappent aujourd'hui à l'impôt. Zoom sur les différentes taxes qui pourraient être mises en place.

EXEMPLES DE TAXES JUSTES

Taxe sur les transactions financières

La taxation des transactions financières (TTF) a été suggérée au lendemain de la crise de 1929 par l'économiste John Maynard Keynes qui envisage cette taxe [pour ralentir les opérations spéculatives des investisseurs](#).

Elle est reprise en 1972 et développée par James Tobin et est depuis également connue sous le nom de taxe Tobin.

Il s'agit d'[une taxe à un taux infime](#) (0,1 % pour les actions et 0,01 % pour les produits dérivés) dont devraient uniquement s'acquitter les opérateurs financiers.

Cette taxe permettrait de « [rendre plus chers et donc décourager les investissements spéculatifs à court terme qui n'apportent rien à l'économie réelle et favoriser, au contraire, indirectement, les investissements productifs à long terme](#) ». Elle [présente de nombreux avantages](#) : assiette large, taux faible qui n'engendre pas de distorsions, revenus élevés moyennant un coût de collecte modique et fort caractère redistributif.

Au niveau européen, la Commission a proposé un projet de TTF dès septembre 2011. Depuis 2013, [10 pays membres de l'Union européenne travaillent dans un processus de coopération renforcée pour l'introduire](#), sans aucun succès jusqu'à présent.

Pourtant, la taxe pourrait rapporter gros : une étude estime qu'une TTF appliquée aux pays du G20 rapporterait entre 162 et 270 milliards d'euros par an, voire [plus de 400 milliards](#) d'euros (avec l'inclusion des transactions intra-journalières et du trading à haute fréquence).

C'est [plus du double du montant total de l'aide au développement dans le monde](#), qui a atteint 194 milliards d'euros en 2022.



« Une taxe sur les transactions financières est populaire, juste, et n'altère en rien l'économie du quotidien. Elle existe déjà dans plusieurs pays de l'Union et son harmonisation à l'échelle des 27 ne demande que du courage politique. »

David Cormand

ISF climatique

En Europe, [les 1 % les plus riches détiennent 32 % de la richesse nette totale](#), alors que la moitié la plus pauvre de tous les ménages ne détient qu'environ 4,5 % de la richesse nette totale. Dans le même temps, le patrimoine financier des plus riches a une empreinte carbone très importante : à elles seules, « *les émissions de CO₂ associées au patrimoine financier détenu par les ménages assujettis à l'ISF en 2017 représentent environ un tiers de l'ensemble des émissions associées au patrimoine financier des ménages français* ».

Comme le souligne Greenpeace, « *la fiscalité des ménages doit donc évoluer dans deux directions complémentaires : [augmenter la contribution des ménages les plus riches et intégrer les disparités d'empreinte carbone associées à la consommation comme au patrimoine, notamment financier](#) ». Il serait donc judicieux de mettre en place un ISF climatique qui pourrait s'inspirer de celui que nous avons en France en 2017, en lui ajoutant une composante carbone. Pour diminuer le montant à reverser à l'État, les plus riches seraient alors incités avoir des placements financiers à plus faible empreinte carbone. Un tel ISF climatique permettrait de [rapporter environ 10 milliards d'euros à la France](#), soit un peu plus que le déficit annuel d'investissements publics dans la transition écologique. C'est d'ailleurs une demande de la Convention citoyenne pour le climat.*

Taxe sur les plus-values

Une plus-value, c'est le profit qui est fait lorsque [la valeur de quelque chose possédé augmente par rapport à son prix initial](#). Par exemple, une maison achetée à 200 000 euros et qui a, plusieurs années plus tard, une valeur de 500 000 euros, permet de gagner une plus-value de 300 000 euros. Seulement, tandis que le salaire des travailleuses et des travailleurs est taxé chaque mois, les taxes sur les plus-values sont beaucoup plus faibles : une travailleuse ou un travailleur qui gagne un salaire brut annuel de 30 000 euros paiera en moyenne 39 % d'impôts et de sécurité sociale, alors que la personne qui a réalisé 300 000 euros de profit en vendant paiera, en moyenne, seulement 19 % de taxe dans l'Union européenne. Des plus-values peuvent également être [réalisées lorsque la valeur d'un actif financier augmente](#).

La faible taxation des plus-values bénéficie principalement aux plus riches : ce sont eux qui peuvent investir dans des biens qui prennent de la valeur et posséder des actions d'entreprises. Or [le prix des actions a augmenté plus rapidement](#)

[que les salaires](#) et même plus vite que les prix de l'immobilier. Par conséquent, il est possible aujourd'hui de gagner plus d'argent avec des actions qu'en travaillant et le système fiscal renforce ce fait.

La plupart des pays de l'Union européenne taxent peu les plus-values. Pire, la Belgique, le Luxembourg, la Slovénie, la Slovaquie et la République tchèque ne les taxent pas du tout. Un impôt de 40 % sur les plus-values permettrait, rien que pour les plus-values des actions négociées des entreprises les plus polluantes (Exxon, Shell, Total et BP), de récolter [près de 140 milliards de dollars](#). Cela représente presque 3 fois les [dépenses publiques espagnoles](#) en matière d'éducation.

Taxe sur le rachat des actions

Le rachat d'action sur le marché est un moyen de [redistribuer les profits d'une entreprise à ses actionnaires](#) : « *en augmentant la valeur des titres et en renforçant leur cours boursier, d'une part, et en offrant des liquidités aux épargnants désirant céder leurs titres. Le rachat d'actions conduit [...] à réduire le nombre de titres en circulation sur le marché et à concentrer l'actionnariat de la société, voire à progressivement en exclure les petits porteurs* ». Taxer ces rachats d'action inciterait, à l'inverse, les entreprises à [investir davantage ou à augmenter les salaires](#).

Depuis janvier 2023, les entreprises américaines paient une taxe de 1 % sur le rachat de leurs propres actions. Les GAFAM sont actuellement les plus gros acheteurs de leurs propres actions. Dès l'année prochaine, cette taxe devrait [rapporter environ 10 milliards de dollars au Trésor américain](#).

Selon une étude, les grandes entreprises européennes se sont massivement tournées vers les rachats d'actions depuis la pandémie. Ils ont ainsi atteint [70 milliards d'euros au premier semestre 2022 en Europe et 15 milliards en France](#). C'est plus de trois fois plus qu'au cours de la même période l'an dernier, avec des montants très élevés pour certaines entreprises comme [3 milliards pour TotalEnergies sur un semestre, 1,8 milliard pour ArcelorMittal, 1,6 milliards pour AXA et 1 milliard pour LVMH](#). Les montants que pourraient rapporter une telle taxe sont donc loin d'être négligeables.

Taxe sur les retenues à la source

Une retenue à la source désigne, entre autres, la situation « *dans laquelle un investisseur résidant dans un État membre de l'Union européenne est redevable de l'impôt sur les intérêts ou dividendes perçus dans un autre État membre* ».

Actuellement, les procédures de retenue à la source appliquées dans chaque État membre sont très diverses. Les investisseurs doivent jongler avec plus de [450 formulaires différents dans l'ensemble de l'Union européenne](#) et les pertes fiscales liées à des mauvaises pratiques (double remboursement) ont été estimées à 150 milliards d'euros pour la période 2000-2020.

En outre, les multinationales exploitent les différences entre les systèmes fiscaux nationaux pour [orienter leurs flux de revenus vers les États membres où les retenues à la source sont les plus faibles](#), voire nulles. Tout comme les tarifs d'importation communs du marché intérieur, il semblerait aujourd'hui logique de [réviser les deux directives européennes qui régissent les retenues à la source](#) (la directive « mères-filiales » (PSD) et la directive « intérêts et redevances » (IRD)), pour avoir une taxe harmonisée et contrer ces pratiques des multinationales. Cette taxe devrait être [au minimum de 10 %](#) pour avoir les effets escomptés. Elle pourrait alors rapporter entre [10 et 15 milliards d'euros](#), sans compter les pertes fiscales évitées. Les États membres ne reverseraient la taxe au budget de l'Union européenne que si les revenus proviennent de la taxe commune et non de la taxe nationale déjà existante.

Taxe sur les superprofits

Alors que les prix de l'énergie et des denrées alimentaires n'ont cessé de flamber ces derniers mois, les entreprises de ces secteurs se sont particulièrement enrichies et leurs actionnaires également. Qu'il s'agisse des énergies fossiles, de l'alimentation, des transports, de la pharmacie ou des grandes entreprises technologiques, « *il est temps de cesser de permettre aux grandes entreprises de faire des profits aux dépens de la planète et des citoyens - qui doivent faire face à une inflation croissante partout en Europe et à des factures astronomiques* ».

La taxe sur les superprofits que nous proposons vise les multinationales dont les bénéfices nets de l'exercice 2022 ont augmenté de plus de 10 % par rapport aux cinq dernières années. Leurs bénéfices extraordinaires pourraient [être taxés à hauteur de 50 % minimum](#). Les entreprises et les multinationales qui appartiennent à des secteurs à forte intensité énergétique (tels

que l'alimentation et les combustibles fossiles) devraient payer une contribution supplémentaire pour les investissements qui favorisent la transition écologique. Les revenus perçus devront être réinvestis dans des mesures sociales et pour la réalisation d'une transition écologique juste.



« 50 %, c'est l'augmentation du chiffre d'affaires de Total en 2022. Mais zéro, c'est le montant payé par Total au titre de l'impôt sur les sociétés en France depuis 2020. »

Il est urgent que cet argent qui dort dans les poches des actionnaires soit mis à la disposition des plus fragiles qui peinent à faire face à ce choc des prix qui va durer pour les cinq à dix ans à venir. Il s'agit d'un enjeu social, d'un choix de société. Nous devons limiter le système concentrationnaire de richesses et donc d'appauvrissement du plus grand nombre. » Claude Gruffat

Nos demandes

En juin 2023, la Commission européenne a présenté un nouveau panier de ressources propres pour renforcer le budget européen, mais celui-ci n'est malheureusement pas à la hauteur des besoins financiers et budgétaires de l'Union et ne contribue pas à plus de justice fiscale.

Nous demandons ainsi de :

- mettre en place l'ensemble des taxes mentionnées ci-dessus,
- instaurer un fléchage transparent des fonds récoltés et de leur utilisation,
- consacrer l'ensemble des revenus de ces taxes à des mesures de justice sociale et de transition écologique,
- œuvrer pour l'adoption de taxes similaires au niveau international,
- accroître la transparence du montant et de l'utilisation des fonds récoltés dans le cadre de la taxe sur les superprofits dans le domaine de l'énergie.